



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

Région Montérégie

Compte-rendu de l'assemblée régionale annuelle de l'AQRP-Montérégie, tenue le **23 AVRIL 2019** à 13 h 30, à Brossard, au restaurant La Casa Grecque, 8245 A, boul. Taschereau.

1. Ouverture de l'assemblée régionale annuelle et signature du registre des présences

Après la signature du registre des 91 présences, le président, Monsieur Yves Pelletier, souhaite la bienvenue aux membres de nos différents secteurs de la Montérégie et présente chaque membre du conseil régional et leur fonction respective.

Il déclare donc l'assemblée ouverte, le quorum étant respecté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Yves Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a ajout au point 7 Questions diverses.

M. Gaétan Morneau désire ajouter au point 7 : Tribune des retraités

M. Marcel Normandeau désire ajouter au point 7 : Proposition RRPE

Le point Questions diverses demeurant ouvert. M. Jean-René Hamel propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Mme Marie-Thérèse Dupuis, et adopté à l'unanimité.

AQRP-Montérégie : assemblée régionale annuelle

Mardi le 23 avril 2019

Restaurant La Casa Grecque

8245 boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Y 1A4

11h30 dîner (11h00 à 11h30 : accueil)

13h30 assemblée régionale annuelle

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée régionale annuelle, signature du registre des présences et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée régionale annuelle du 24 avril 2018
4. Rapport annuel du président 2018-2019
5. Rapport du trésorier
 - 5.1 Présentation des états financiers 2018-2019
 - 5.2 Présentations des prévisions budgétaires 2019-2020

6. Élection des administrateurs du comité administratif régional
 - 6.1 Désignation d'un président et secrétaire d'élection
 - 6.2 Mises en candidature par proposition
7. Questions diverses
 - Tribune des retraités
 - Proposition RRPE
8. Mot de la fin
9. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée régionale annuelle du 24 avril 2018

M. Yves Pelletier demande s'il y a commentaires ou corrections au compte rendu du 24 avril 2018. N'ayant aucune demande de correction, M. Yves Pelletier demande l'adoption du compte rendu. M. Raymond Lynch propose l'adoption du compte rendu, appuyé par Mme Louise Langlais Marcil.

4. Rapport annuel du président 2018-2019

M. Yves Pelletier informe l'assemblée qu'il quitte la présidence régionale après 3 ans à ce poste. Néanmoins il continuera à siéger au conseil régional à titre de responsable du secteur Vaudreuil-Soulanges.

Il souligne l'importance du travail accompli par les membres du conseil régional et par les membres des conseils de secteur ainsi que par la participation active de plusieurs membres, nous dépassons notre objectif de recrutement avec 351 nouveaux membres, soit 108 % de l'objectif fixé. En date du 1^{er} avril 2019, nous étions 4158 membres parmi nos 8 secteurs.

Pour la dernière année, nous avons organisé plus de 115 activités y compris les réunions régionales et celles des comités de secteur. Dans l'ensemble, c'est plus de 2300 personnes (membres, conjoints et invités) qui ont participé à ces activités.

De plus, le conseil régional a organisé deux voyages de groupes très appréciés :

Festival des tulipes à Ottawa avec 108 personnes le 15 mai 2018;

Visite de l'Abbaye St-Benoit du Lac avec 53 personnes le 15 octobre 2018.

Nos activités se sont maintenues autour de trois enjeux correspondant à notre mission et celle de l'AQRP :

-Accroître la structure de participation des membres

-Accroître le nombre de membres

-Assurer la défense des droits et des intérêts des membres

M. Pelletier informe les membres de nos projets pour 2019-2020 :

-Recrutement : organiser au minimum une activité de recrutement et de fixer l'objectif à atteindre de 331 nouveaux membres en Montérégie.

-Les activités : Maintenir à quatre le nombre minimum d'activités par secteur

Publier le calendrier des activités 2019-2020 en septembre

Poursuivre l'organisation de voyages de groupe

-Préoccupations du conseil régional :

Rester à l'écoute de nos membres et faire circuler l'information concernant :

- Le maintien du pouvoir d'achat des retraités;
- L'indexation des rentes de retraite;
- L'accès au réseau de la santé;
- Le maintien à domicile;
- La défense des droits des aînés.

Pour plus d'information, M. Pelletier dépose le document intitulé Bilan des activités régionales 2018-2019.

5. Rapport du trésorier

5.1 Présentation des états financiers 2018-2019

Monsieur Gérard Schafroth, trésorier régional, fait la présentation des résultats de l'année financière 2018-2019. L'Association considère la région et les secteurs comme une seule entité financière et nous devons ajuster notre présentation en conséquence.

Le solde en banque corrigé au début le 1^{er} avril 2018 est 7 206,49

Plus le total annuel des revenus est 26 470, 63

Moins le total annuel des dépenses est 31 117,76

Solde en banque au 31 mars 2019 = 2 559,36

Les allocations aux secteurs ont été diminuées pour résorber les surplus accumulés par chacun d'eux.

La vérification financière du conseil régional et des secteurs se fait maintenant par la direction générale de l'Association et par le vérificateur des états financiers de l'AQRP.

L'assemblée prend acte du dépôt des états financiers qui sera vérifié à Québec.

5.2 Présentation des prévisions budgétaires 2019-2020

M. Gérard Schafroth présente nos prévisions budgétaires 2019-2020.

Ainsi des allocations pour les activités, pour le fonctionnement sont des enveloppes spécifiques et fermées avec un suivi régulier avec reddition aux 3 mois.

Le budget pour les activités est 26 215,00\$, pour le fonctionnement le budget est 8 507,00\$ plus 8 secteurs à 450,00\$ pour une compensation territoriale. Le budget total de 38 322, 00\$ sera 60% en dépenses d'activités et 40% en dépenses de fonctionnement.

M. Gaétan L'Heureux propose l'adoption des prévisions budgétaires 2019-2020, appuyé par M. Pierre Charbonneau.

6. Élection des administrateurs du conseil exécutif régional

M. Yves Pelletier propose que Mme Ghislaine Cournoyer agisse comme présidente d'élection et M. Jacques Caron comme secrétaire d'élection.

De plus, M. Marcel Grégoire propose Mme Suzanne Grégoire comme scrutatrice s'il y a vote lors de l'élection d'un candidat. Adopté à l'unanimité.

Rapport du secrétaire d'élection :

Mme Ghislaine Cournoyer explique le fonctionnement des élections. Deux postes d'administrateurs terminent leur mandat de deux ans : Messieurs Jean-René Hamel et Jean-Pierre Dufour. De plus, M. Yves Pelletier nous avise qu'il laisse son poste de président régional Montérégie.

Nous recherchons donc trois personnes parmi les membres présents et l'élection portera sur la nomination de trois administrateurs au sein du conseil régional de la Montérégie. Lors d'une prochaine rencontre du conseil régional, la répartition des postes du comité administratif sera communiquée aux différents responsables des secteurs et au secrétariat de l'AQRP.

Madame la présidente d'élection déclare la mise en candidature ouverte :

M. Gaétan L'Heureux propose M. Jean-René Hamel, appuyé par M. Raymond Lynch ;
Mme Marie-Thérèse Dupuis propose M. Jean-Pierre Dufour, appuyé par M. Gaétan Morneau ;
Mme Jocelyne Brousseau propose Mme Brigitte Sauvage, appuyé par M. Marcel Normandeau ;
Mme Charlotte Therrien propose Mme Ginette Blais, appuyée par Mme Lucie Larochelle ;
Mme Louise Langlais Marcil propose M. Yves Pelletier qui décline sur le champ.

N'ayant aucune autre proposition, Mme Ghislaine Cournoyer déclare la mise en candidature fermée et fait la lecture de l'engagement de loyauté des membres d'un CR en les invitant à confirmer verbalement leur engagement de loyauté :

- Agir avec honnêteté, intégrité et transparence;
- Subordonner leurs intérêts personnels à ceux des membres et des clients

Mme Brigitte Sauvage décline sa mise en candidature.

M. Jean-René Hamel accepte le mandat de deux ans et est élu par acclamation suite à son serment d'allégeance.

M. Jean-Pierre Dufour accepte le mandat de deux ans et est élu par acclamation suite à son serment d'allégeance.

Mme Ginette Blais accepte le mandat de deux ans et est élu par acclamation suite à son serment d'allégeance.

Proposition des représentants de secteur :

Secteur 01 : Jocelyne Brousseau est proposée par Marcel Normandeau et appuyée par Andrée Hénault

Secteur 02 : Jacques Caron est proposé par Michel Robert et appuyé par Marie Carmen Campbell

Secteur 03 : Philippe Benoit est proposé par Gérard Schafroth et appuyé par Pierre Charbonneau

Secteur 04 : Armand Bélanger est proposé par Monique Brault et appuyé par Colette Bédard

Secteur 06 : Pas de responsable pour le secteur Longueuil. Élection à venir

Secteur 07 : Jean-Pierre Dufour est proposé par Marie Thérèse Dupuis et appuyé par Gaétan Morneau

Secteur 08 : Ghislaine Cournoyer est proposée par Danielle Champagne et appuyée par Colette Desrosiers

Secteur 09 : Yves Pelletier est proposé par Jean-René Hamel et appuyé par Louise Marcil Langlais

M. Gérard Schafroth propose pour Longueuil que Brigitte Sauvage accepte le poste jusqu'à son remplacement.

M. Gaétan Morneau propose de fusionner le secteur de Longueuil avec un autre secteur.

Fin du rapport du secrétaire d'élection.

M. Yves Pelletier remercie les membres présents et Mme Ghislaine Cournoyer pour le bon déroulement des élections de notre comité administratif régional.

7. Questions diverses

TRIBUNE DES RETRAITÉS

M. Yves Pelletier laisse la parole à M. Gaétan Morneau qui s'occupe du dossier indexation depuis 20 ans. Il informe l'assemblée de la formation de la Tribune des retraités qui regroupe 6 associations de retraités qui visent à obtenir la demi-indexation en commission parlementaire.

Depuis l'an 2000, les syndicats discutent en notre nom et demandent un pouvoir d'achat indexé à 100%.

M. Morneau dépose un texte concernant l'indexation à transmettre au national de l'AQRP. Le texte se lit comme suit : S'oppose à toutes propositions qui feraient en sorte que les retraités continuent de s'appauvrir et qu'une demande formelle soit faite que nos rentes de retraite soient indexées au coût de la vie.

En annexe 2, vous trouverez une résolution proposé par Gaétan Morneau et appuyée par Suzanne Grégoire et résolue à la majorité.

PROPOSITION RRPE

M. Marcel Normandeau se lève et remercie M. Yves Pelletier pour son travail de 3 ans au sein du conseil régional Montérégie.

Il rappelle aux membres présents que la loi 126 traitant du régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) a annulé l'indexation rétroactivement et pour les 6 années suivantes et qu'il subit une réduction de sa rémunération passée.

Il demande donc qu'une résolution de l'assemblée régionale annuelle Montérégie soit acheminée à l'Association nationale demandant que dans toutes interventions auprès de responsables concernant les régimes de retraites de toujours exiger le rétablissement intégral des rentes des retraités du RRPE. De plus, de reconnaître et défendre que les prestations de retraite fassent partie de la rémunération globale et qu'une mesure de réduction de l'indexation antérieure équivaut à une réduction rétroactive de la rémunération passée, donc complètement inacceptable.

Il est proposé par M. Marcel Normandeau

Appuyé par M. Raymond Lynch et résolu à la majorité de préparer une résolution (en annexe 2) concernant la position du conseil régional adressée à la direction de l'AQRP de défendre la position des membres RRPE de notre Association auprès du Conseil du trésor.

Deux membres demandent la parole : 1- M. Gérard Schafroth, trésorier régional, demande un hors d'ordre pour les deux propositions ne les ayant pas reçues à temps au conseil régional pour en discuter.

2- Mme Ghislaine Cournoyer précise que notre rôle est d'accepter l'indexation.

M. Yves Pelletier, président régional précise que lors de l'assemblée régionale annuelle est l'endroit idéal pour nos membres de poser des questions qui les touchent personnellement ou pour l'ensemble des membres.

Il demande donc un vote de l'assemblée sur les deux propositions et le résultat est majoritairement en faveur des deux propositions.

8. Mot de la fin

Le président, M. Yves Pelletier, remercie tous les membres présents pour leur participation à l'assemblée régionale annuelle et les assure de l'engagement des membres du Conseil régional au bon fonctionnement de l'AQRP-Montérégie pour 2019-2020.

9. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé à 15h20, M. Gaétan L'Heureux propose la levée de l'assemblée, et adopté par décision unanime des membres.

Yves Pelletier
Président

Jacques Caron
Secrétaire

ANNEXE 1

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE DE LA MONTÉRÉGIE DU 23 AVRIL 2019 RÉSOLUTION 2019-04-23 (01)

Proposition RRPE

RÉSOLUTION DE L'Assemblée Régionale Annuelle(ARA) de la Montérégie de l'Association Québécoise des Retraités des secteurs Public et parapublic (AQRP) du 23 Avril 20019

Attendu que la loi 126 sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) a annulé pour 6 ans et réduit pour la suite l'indexation des rentes des retraités du RRPE ;

Attendu que l'Association a demandé en commission parlementaire sur le projet de loi « *d'exclure du projet de loi toutes les mesures ayant une incidence de quelque nature que ce soit sur les retraités du RRPE* » ;

Attendu que cette loi sans précédent expose les autres régimes de retraite du secteur public à des mesures semblables ;

Attendu que L'AQRP a fait et fait des démarches auprès de responsable de charges publiques et participe à la Tribune des retraités du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) ;

Attendu que L'AQRP participe à des groupes ou comités sur les retraites dont « InterOrg » ;

Il est proposé par M. Marcel Normandeau

Appuyé par M. Raymond Lynch

Et résolu à la majorité

Que l'Assemblée Régionale Annuelle de l'A.Q.R.P. Montérégie demande à l'Association que dans toutes ses interventions auprès de responsables concernant les régimes de retraites et leurs mécanismes d'indexation :

- De toujours exiger le rétablissement intégral des rentes des retraités du RRPE ;
- De reconnaître et défendre que les prestations de retraite fassent partie de la rémunération globale et qu'une mesure de réduction de l'indexation antérieure équivaut à une réduction rétroactive de la rémunération passée, donc complètement inacceptable.

ANNEXE 2

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE DE LA MONTÉRÉGIE DU 23 AVRIL 2019. RÉSOLUTION 2019-04-23 (02)

La Tribune des retraités

RÉSOLUTION DE L'Assemblée Régionale Annuelle(ARA) de la Montérégie de l'Association Québécoise des Retraités des secteurs Public et parapublic (AQRP) du 23 Avril 2019

Attendu que la perte de notre pouvoir d'achat nous concerne en tant que retraités.

Attendu que l'augmentation du coût de la vie nous concerne aussi car tout augmente alors que nos rentes de retraite stagnent.

Attendu que les retraités de l'État estiment que la rente qu'ils ont acquise au cours de leurs années de travail, pour lesquelles ils ont cotisé à leur régime de retraite, aurait dû croître au même rythme que le coût de la vie.

Attendu que L'AQRP a fait et fait des démarches auprès de responsable de charges publiques et participe à la Tribune des retraités du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) ;

Il est proposé par M. Gaétan Morneau

Appuyé par Mme Suzanne Grégoire

Et résolu à la majorité

Que les membres de l'AQRP région Montérégie réunis en Assemblée Régionale Annuelle de l'A.Q.R.P. s'opposent à toute proposition qui ferait en sorte que les retraités continuent de s'appauvrir et qu'une demande soit faite que nos rentes de retraite soient indexées au coût de la vie.

